



Intégration euro-méditerranéenne

et

Investissements directs étrangers

Eléments de débat

Euromed Investment Conference

La Baule

27 juin 2007

Groupe AFD

5 rue Roland Barthes – 75598 Paris cedex 12

Tél : +33 1 53 44 31 31 – Fax : +33 1 44 87 99 39

www.afd.fr

Intégration euro-méditerranéenne et IDE : *Eléments de débat*¹

Au cours des vingt dernières années, les pays du Sud de la Méditerranée n'ont que peu tiré parti de la mondialisation, que ce soit en termes de croissance économique (et de progression du revenu par habitant), d'insertion dynamique dans les échanges commerciaux et d'attraction des flux d'Investissements Directs Etrangers (IDE). Cette situation est imputable à la lenteur des réformes structurelles et à l'insuffisance du processus d'intégration régionale.

Pourtant, depuis quelques années la Méditerranée connaît des évolutions notables en matière d'investissement international : croissance des flux d'IDE, dispersion de l'origine des flux et diversification sectorielle relative. Ces évolutions résultent à la fois d'une amélioration notable des conditions d'attractivité de la région et d'un contexte international et régional favorable. Peut-on pour autant considérer la Méditerranée comme un espace économique émergent ? La Méditerranée devient-elle une zone d'accueil privilégiée des IDE ?

Cette note synthétique propose, en soulignant quelques tendances récentes, de dégager des éléments de débat.

- *douze ans après les accords de Barcelone, en dépit de progrès macro-économiques, les pays sud-méditerranéens n'ont pas engagé de processus de convergence vers l'Union Européenne ;*
- *Les modèles de croissance des pays du Sud de la Méditerranée ne sont plus soutenables ;*
- *Bien qu'en forte croissance depuis 2005, les flux d'IDE ne résultent pas, ou marginalement, du processus d'intégration euro-méditerranéenne ;*
- *La montée en puissance des flux d'IDE Sud-Sud introduit une recomposition des acteurs de l'investissement en Méditerranée ;*
- *Les logiques géographiques et sectorielles à l'œuvre esquissent les contours d'une euro-méditerranée à géométrie variable ;*

¹ Cette note a été rédigée par Mihoub Mezouaghi, économiste au département Méditerranée et Moyen-Orient de l'AFD.

La Méditerranée : un espace économique émergent ?

L'euro-méditerranée : un espace économique imparfaitement intégré

1. L'espace économique euro-méditerranéen se caractérise par une **asymétrie** importante en termes de niveau de développement (tableau 1). Les pays du Sud de la Méditerranée représentent moins de 2% du PIB mondial en 2006, contre près de 30% pour l'Union Européenne (le PIB réuni de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie est équivalent à celui du Portugal). De plus, le PIB/habitant moyen est plus de 5 fois inférieur à celui des pays de l'Union Européenne, bien que récemment élargie à des pays à revenu intermédiaire (ce rapport est de 1 à 7 par rapport à la France). Parmi les expériences internationales d'intégration régionale Nord-Sud, cet écart de développement est le plus important. Il convient également de relever que la région Sud Méditerranée se caractérise par une forte hétérogénéité des situations, posant avec acuité la question de sa **cohérence économique** et celle de la **diversité des trajectoires de convergence**.

Tableau 1. La région euro-méditerranéenne : un espace économique asymétrique

	PIB (milliards de dollars), 2006	Population (millions) 2006	PIB/habitant (prix courants, dollars), 2006
Algérie	114,3	33,4	3 413
Egypte	107,3	72,1	1 488
Israël	140,1	6,8	20 399
Jordanie	14,3	5,6	2 544
Liban	22,6	3,7	6 109
Libye	50,3	5,9	8 429
Maroc	57,4	30,4	1 886
Syrie	31,5	19,1	1 645
Ter. palestiniens	4,4	3,6	1 222
Tunisie	30,6	10,2	2 982
Turquie	392,4	72,5	5 407
Méditerranée	965,2	263,3	4 816*
Union Européenne (27)	14 527,1	493,0	27 664*

*PIB/hab. moyen

Source : FMI, Banque Mondiale

2. L'espace économique euro-méditerranéen est relativement **peu intégré sur le plan commercial**. En 2006 les échanges commerciaux entre les deux régions ont seulement représenté 2,4% des échanges mondiaux. De la même façon, le Sud de la Méditerranée n'a représenté que 3,3% des échanges commerciaux totaux de l'Union Européenne. En revanche, les pays du Sud de la Méditerranée sont clairement arrimés à l'Union Européenne, comptant en moyenne pour près de la moitié de leurs échanges totaux (et

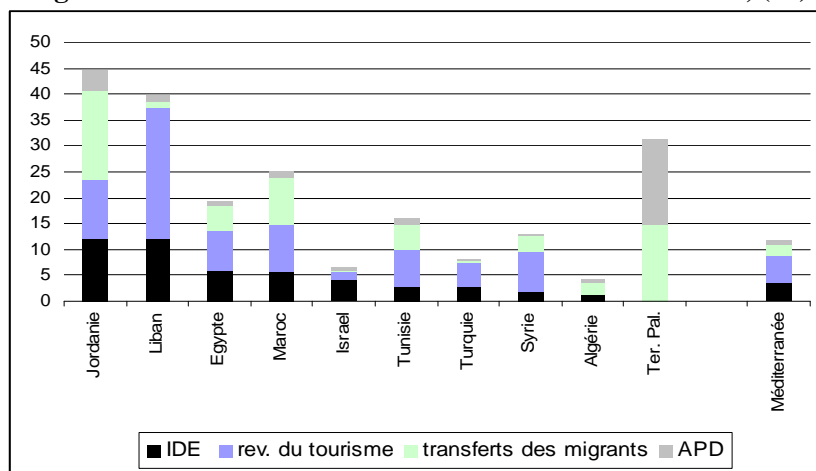
près des deux tiers pour la Tunisie et le Maroc)². Cette polarisation s'accompagne d'une forte concentration de leurs exportations de biens sur quelques secteurs d'activité (notamment hydrocarbures, textile et agro-alimentaire).

3. En dehors de ces secteurs d'activité, plus ou moins internationalisés, le tissu productif sud-méditerranéen est insuffisamment inséré dans les réseaux régionaux/globaux de la production. La faiblesse des flux d'IDE à destination des pays du Sud de la Méditerranée observée ces dernières années indique des **défaillances de l'intégration régionale des systèmes productifs et des marchés financiers**.

Ces flux d'investissements occupent en effet une place marginale dans l'ensemble des flux en provenance de l'Union Européenne. Ceux-ci ont même eu tendance à diminuer relativement (2% en 2004, contre 3% en 1994)³.

4. Si le poids économique des flux d'IDE est sensiblement différent d'un pays à un autre, selon sa taille et son degré d'internationalisation, leur part dans les sources de financement externe est globalement peu élevée. Si l'on exclut les revenus pétroliers, en 2005, **les IDE représentaient en moyenne 4,8% du PIB, contre 6% pour les transferts des migrants, 7% pour les revenus du tourisme et seulement 2,6% pour l'aide publique au développement** (figure 1).

Figure 1. Part des transferts externes dans le PIB en 2005, (%)



Sources : à partir des données CNUCED/WIR, OMT, FMI, OCDE/CAD

Le bilan mitigé des accords de Barcelone

5. Signés en novembre 1995, les accords de Barcelone devaient définir les termes d'une nouvelle ambition de co-développement régional, fondée sur un partenariat économique, politique et culturel. Sur le plan économique, ce partenariat doit conduire à la mise en place d'une **zone de libre-échange euro-méditerranéenne** à l'horizon 2010, en vue d'accélérer la croissance économique des pays sud-méditerranéens, contribuer à

² Cf. annexe pour les positions spécifiques par pays.

³ CNUCED/World Investment Report.

la réduction des inégalités sociales et favoriser leur convergence vers l'Union Européenne. Une coopération économique et financière spécifique accompagne la mise en œuvre de réformes structurelles et le développement de projets d'infrastructures (énergie, eau, télécommunications, agriculture).

6. Le processus de Barcelone devait introduire un double choc : d'une part, un **choc d'offre** induit par le démantèlement tarifaire est susceptible de générer des gains de productivité (en incitant à une rationalisation de la production dans un environnement plus concurrentiel) et de compétitivité (en diminuant le coût des biens intermédiaires importés) ; et d'autre part, un **choc de demande** est produit par l'ouverture aux exportateurs d'un vaste marché.

A moyen terme, la mise en place d'une zone de libre-échange vise à conduire à une réallocation des facteurs de production et favoriser une restructuration industrielle dans les secteurs d'activité pour lesquels les pays méditerranéens partenaires pouvaient valoriser des avantages comparatifs acquis ou à construire. Cette transition productive doit contribuer à l'élimination des situations de rente qui ont, dans une large mesure, nuit à l'efficacité globale de ces économies.

7. La réussite du processus d'intégration euro-méditerranéenne est suspendue à trois types de condition pour optimiser les gains du libre échange et réduire les coûts d'ajustement : *i) la stabilisation macro-économique* : la réduction de l'inflation, la soutenabilité des finances publiques et l'amélioration de la position extérieure doivent accompagner l'ouverture commerciale pour permettre une meilleure gestion des changes (dépréciation réelle des monnaies nationales impliquée par la baisse des barrières tarifaires) et instaurer un climat de confiance pour les investisseurs (crédibilité et stabilité des politiques macro-économiques) ; *ii) Une libéralisation de l'économie* : l'ouverture graduelle à la concurrence (nationale et internationale) des marchés des facteurs de production, des biens et des services et la redéfinition des mécanismes de régulation doivent faciliter une allocation plus efficace des ressources ; *iii) La mise en œuvre de réformes structurelles et institutionnelles* : parmi lesquelles la réforme fiscale (pour ajuster la structure des recettes fiscales vers les taxes domestiques), la privatisation d'entreprises publiques (pour rationaliser l'outil de production) et les mesures d'accompagnement social (pour renforcer les mécanismes de protection sociale et minimiser les coûts de transition supportés par les groupes les plus vulnérables) constituent des éléments clés.

8. En première lecture, le lancement **d'un processus de libéralisation commerciale constitue un acquis du partenariat euro-méditerranéen**. L'ensemble des pays se sont engagés à une élimination graduelle et quasi-totale des barrières tarifaires et non tarifaires, parachevant l'établissement d'une zone régionale de libre-échange.

Toutefois, cet acquis doit être relativisé. D'abord, les lenteurs bureaucratiques de part et d'autre, et les résistances politiques dans certains pays sud-méditerranéens ont conduit à une lente application des accords (tableau 2). Ensuite, l'offre du partenariat euro-méditerranéen ne prévoyait pas d'autres perspectives qu'une insertion dans une zone de libre-échange qui exclut une libre circulation des individus et maintient un ensemble de dérogations (notamment pour les produits agricoles et les services) alors même que l'accès des biens industriels aux marchés européens étaient déjà assuré par un système

préalable de préférences⁴ (1976). Aussi, aucun mécanisme explicite n'encourageait à la mise en œuvre de réformes structurelles. Enfin, des situations récurrentes de conflits ou de tensions politiques ont considérablement entravé une dynamique d'adhésion cohérente et concertée.

Une **intégration commerciale effective, dont le périmètre est circonscrit et l'effet d'entraînement sur les exportations additionnelles limité, se met ainsi lentement en place**. Seule la Tunisie est dans une position d'intégrer à court terme la zone de libre-échange.

Tableau 2. Etat d'avancement des accords d'association

	Date de signature	En vigueur depuis	Achèvement prévu du démantèlement tarifaire
Algérie	22 avril 2002	septembre 2005	2017
Egypte	25 juin 2001	juin 2004	2016
Israël	20 novembre 1995	juin 2000	2012
Jordanie	24 novembre 1997	mai 2002	2014
Liban	17 juin 2002	En cours de ratification	
Maroc	26 février 1996	mars 2000	2012
Ter. palestiniens	24 février 1997	juillet 1997	2009
Syrie	19 octobre 2004	En cours de ratification	
Tunisie	17 juillet 1995	mars 1998	2008

Source : Commission Européenne

Note : Depuis le lancement du processus de Barcelone, les frontières géographiques du partenariat euro-méditerranéen ont quelque peu été modifiées : la Turquie, liée à l'UE par une union douanière depuis 1996, est candidate à l'accession ; Chypre et Malte sont devenus membres de l'UE en 2004 ; la Libye, bien que n'ayant toujours pas engagé de négociations avec l'UE bénéficie désormais du statut d'observateur.

Par ailleurs, il convient également de noter la mise en œuvre récente d'accords de libre-échange entre les Etats-Unis et la Jordanie (2001), le Maroc (2004) et la négociation en cours d'accords similaires avec l'Egypte, la Tunisie et l'Algérie.

9. Si la libéralisation commerciale bilatérale - entre l'Union Européenne et chaque pays du Sud de la Méditerranée - est engagée, **l'intégration commerciale Sud-Sud est extrêmement faible**. La part du commerce intra-régional n'excède pas 8% en moyenne (la Syrie, la Jordanie et le Liban enregistrent des échanges régionaux à peine plus élevés, entre 10 et 15%). L'échec des accords commerciaux régionaux (UMA, Zone de libre-échange des pays arabes) a résulté autant du manque de volonté politique, de contraintes structurelles et d'une extraversion verticale des systèmes productifs nationaux. Néanmoins, plus récemment, la démultiplication d'espaces de libre-échange à une échelle régionale (Accords d'Agadir signés par le Maroc, la Tunisie, l'Egypte et la Jordanie en 2004) ou bilatérale (notamment entre la Turquie et d'autres pays sud-méditerranéens) traduit une volonté de dynamiser les échanges intra-régionaux.

⁴ Les pays méditerranéens ont alors contesté une déprotection quasi-unilatérale qui pouvait conduire à un *hub-spoke effect* : compte tenu de l'ouverture des marchés méditerranéens aux biens industriels et du maintien d'une protection des marchés européens aux produits agricoles, les investissements pouvaient être incités à se localiser plutôt en Europe et avoir ainsi accès au marché régional.

10. L'Union Européenne a accompagné le processus de Barcelone à travers deux types de mécanismes financiers : le programme MEDA (fonds d'appui au développement et à la transition économique)⁵ et les financements de la Banque Européenne d'Investissement (auxquels se sont ajoutés les financements bilatéraux des Etats membres). Bien qu'ayant apporté une aide significative à l'ajustement structurel, l'engagement financier n'a pas été à la hauteur des attentes. Entre 1995 et 2006, 8,8 milliards d'euros ont été engagés à travers le programme MEDA (dont près de 60% ont été versés) et 7,2 milliards à travers la Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat⁶. Néanmoins, lorsque les pays méditerranéens partenaires recevaient moins de 2 euros d'aides européennes par habitant et par an entre 1995 et 2004, les pays d'Europe de l'Est en recevaient près de 27 euros.

11. Bien qu'il soit prématuré de tirer un bilan cohérent du processus de Barcelone - dès lors que les gains attendus de la zone de libre-échange sont indirects et de moyen/long termes alors que les coûts sont directs et de court/moyen termes -, les observations convergent pour relever dans les premiers pays signataires (et dans lesquels le démantèlement tarifaire est suffisamment avancé) **sept types d'impact** : *i*) un impact positif sur l'investissement privé qui découle en grande partie d'une déprotection des marchés et d'une substitution progressive du secteur privé au secteur public ; *ii*) un impact relativement faible sur les flux d'IDE (hors privatisation ou cession d'autres actifs publics) en dépit d'une plus grande visibilité à moyen terme ; *iii*) un impact positif sur l'impulsion d'une réallocation des facteurs de production (notamment dans le secteur bancaire) induite par l'introduction d'un régime plus concurrentiel ; *iv*) un impact déstabilisateur sur la balance des paiements (déficit commercial), largement compensé jusqu'ici par l'afflux de revenus externes ; *v*) un impact négligeable sur la structure des échanges commerciaux ; *vi*) un impact budgétaire modéré compte tenu de la forte croissance des échanges commerciaux (effet volume) et de la redistribution progressive des recettes publiques vers des sources domestiques ; *vii*) un impact faible sur l'accélération de la croissance économique (et sur l'emploi) en raison notamment de la quasi-stagnation des positions commerciales sur le marché et d'une transformation limitée des structures industrielles⁷.

L'effet direct (et pas complètement réalisé) du partenariat euro-méditerranéen ouvre néanmoins des débats controversés, tant il est difficile d'établir aujourd'hui un lien tenu entre les performances macro-économiques et structurelles des économies du Sud de la Méditerranée et le processus de Barcelone. Toutefois, il est un constat moins discutable : **douze ans après les accords de Barcelone, en dépit de progrès macro-économiques, les pays sud-méditerranéens n'ont pas changé de sentier de croissance.**

⁵ Désormais fondu dans l'instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP), doté d'un budget de 12 milliards d'euros (2007-2013). Cet instrument, plus flexible, doit favoriser le rapprochement vers les normes et politiques européennes. Les fonds alloués aux programmes des différents pays dépendront de leurs besoins, de leur capacité d'absorption et de la progression des réformes convenues.

⁶ Depuis octobre 2002, les activités de la Banque Européenne d'Investissement dans les pays méditerranéens partenaires ont été regroupées sous la FEMIP, qui finance des projets d'infrastructure, des projets réalisés par le secteur privé, des investissements dans le capital humain et des projets visant spécifiquement la protection de l'environnement.

⁷ Un programme d'études de l'AFD sera mené en 2008 pour proposer une évaluation actualisée et précise de ces impacts de l'intégration euro-méditerranéenne sur les économies partenaires.

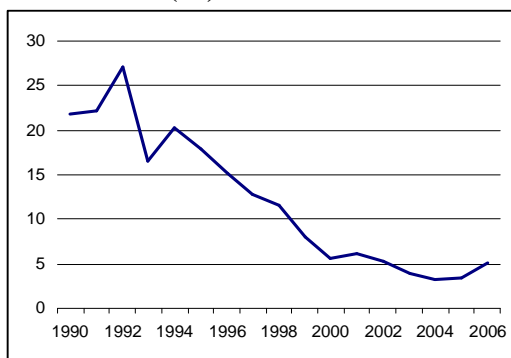
Convergence vs. divergence

12. Certes, au cours de la dernière décennie, il est incontestable que ces pays ont engagé une **stabilisation macro-économique** significative. Au regard des figures suivantes, il apparaît clairement que la région prise dans son ensemble a enregistré une résorption notable de ses déséquilibres macro-économiques entre le début des années 1990 et 2006 : le niveau d'inflation est passé de plus de 25% en moyenne à près de 5% (sous l'effet de politiques monétaires restrictives), le solde courant est passé d'une position déficitaire à une position excédentaire, le poids de la dette a engagé une baisse significative, le solde budgétaire bien que déficitaire a été ramené à une situation soutenable.

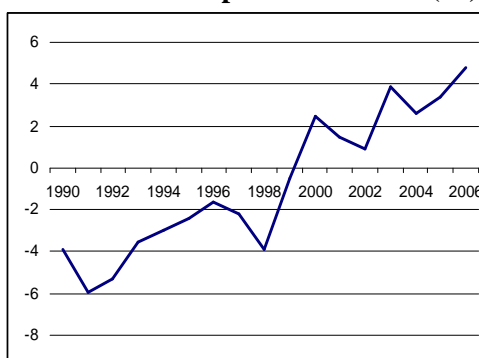
Néanmoins, cette lecture régionale dissimule mal une forte disparité entre les pays. Par ailleurs, cette amélioration, bien qu'elle résulte de politiques économiques plus rigoureuses et de progrès des mécanismes de régulation, a bénéficié d'un afflux important (en partie conjoncturel) de revenus externes (rente pétrolière pour les pays producteurs de la région, recyclage des pétrodollars des pays du Golfe, transferts des migrants, revenus du tourisme). En ce sens, ces économies restent fortement **vulnérables à des chocs externes et confrontées à une contrainte sociale forte**.

Figure 2. Evolution des principaux indicateurs macro-économiques⁸

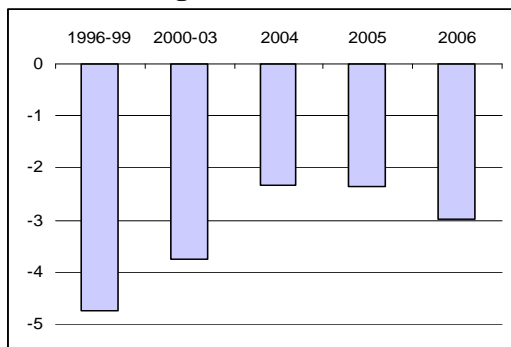
2.a. Inflation (%)



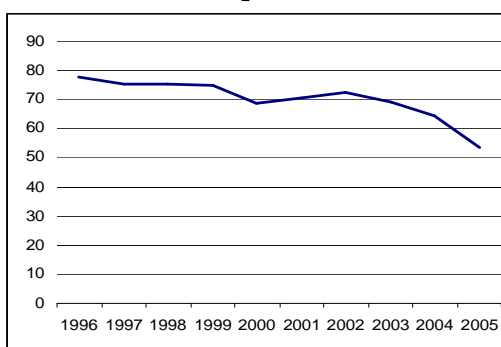
2.b. Solde du compte courant/PIB (%)



2.c. Solde budgétaire/PIB (%)

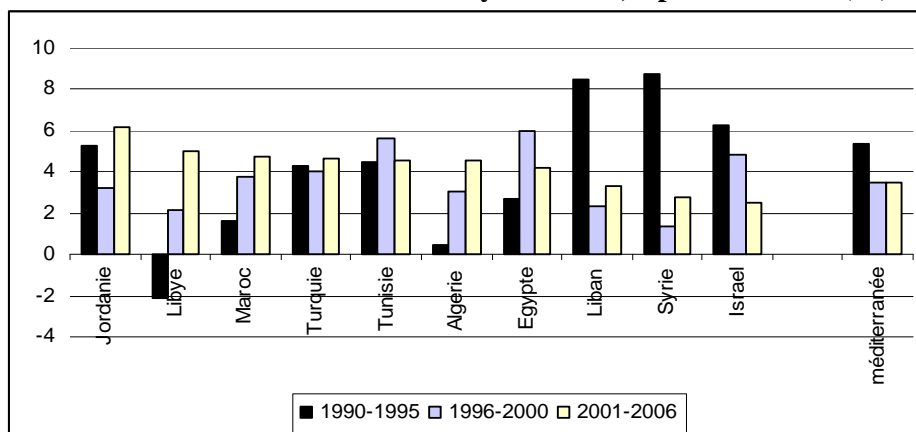


2.d. Dette Publique/PIB (%)



⁸ Sont pris ici en compte les dix pays suivants : Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Syrie, Tunisie et Turquie.

2.d. Taux de croissance annuel moyen du PIB, à prix constants (%)



Sources : FMI, Banque Mondiale, calculs de l'auteur.

13. En fait, en dépit de progrès macro-économiques, la Méditerranée du Sud **n'a pas engagé un processus de convergence** vers l'Union Européenne. En effet, si l'on considère le PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat entre 1990 et 2006, les écarts entre les deux régions ont eu tendance en moyenne à s'accroître (figure 3). Par ailleurs, au regard des positions de chaque pays, à l'exception de la Tunisie, aucun pays méditerranéen n'est parvenu à réduire les écarts avec l'Union Européenne. Ces observations seraient plus franches encore, si l'on excluait de la comparaison les nouveaux pays membres de l'Union Européenne. Par conséquent, au lieu d'une convergence économique attendue depuis le lancement du partenariat euro-méditerranéen, on observe au contraire une divergence, voire pour certains pays un décrochage.

Figure 3.a. PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat par région (1990-2006)

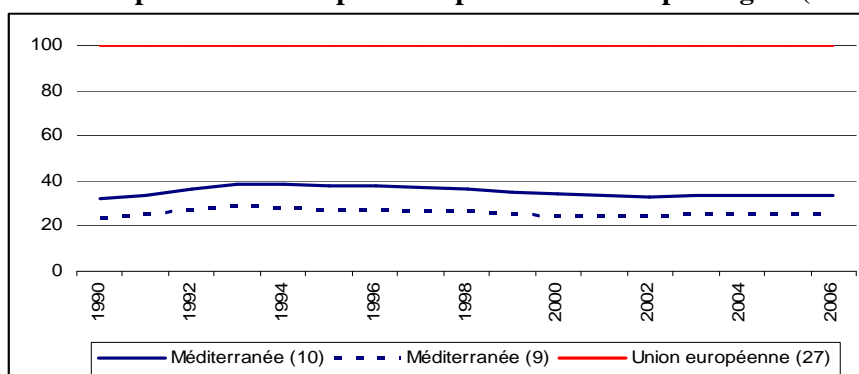
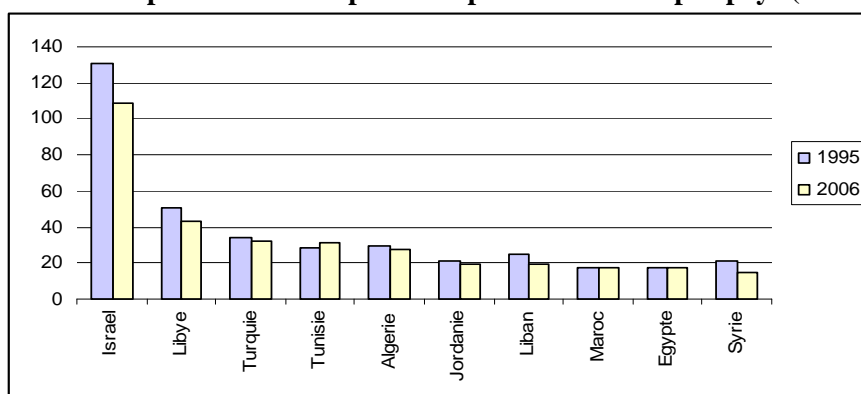


Figure 3.a. PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat par pays (1995/2006)



Base 100 : Union européenne

Méditerranée (9) : hors Israël

Sources : à partir des données FMI, calculs de l'auteur

14. La croissance économique, qui s'est établie en moyenne à moins de 4% par an sur la période 2001-2006, est insuffisante pour parvenir à résorber les déséquilibres structurels. Un consensus parmi les bailleurs de fonds internationaux indique qu'une croissance soutenue de 7% est nécessaire pour permettre de créer les conditions d'un décollage économique. La Banque Mondiale indique que près de 100 millions d'emplois devront être créés dans la région MENA dans les vingt prochaines années pour faire face à un cycle de forte croissance de la population active.

15. En fait, le modèle de croissance économique ne parvient pas à générer suffisamment d'emplois pour résorber sensiblement le chômage et absorber le nombre croissant de primo-entrants sur le marché du travail (dont une part significative est diplômée de l'enseignement supérieur). Parallèlement à l'ouverture de son économie, le fonctionnement du marché de travail s'est caractérisé par trois grandes tendances : le renforcement de la dualité (travail qualifié/ travail non qualifié) ; la nécessité de développer des politiques actives de l'emploi et l'offre croissante d'une main d'œuvre instruite.

Les facteurs explicatifs de cet insuffisant contenu en emplois de la croissance économique sont nombreux, parmi lesquels on peut noter : *i*) l'insuffisance du nombre de groupes industriels ; *ii*) les PME, principalement concentrées dans les secteurs manufacturiers traditionnels et à faible valeur ajoutée, contribuent très faiblement à la création d'emplois ; *iii*) les incitations favorisent davantage les investissements à forte intensité capitalistique ; *iv*) le secteur public n'est plus en mesure de constituer un espace suffisant d'insertion des diplômés ; *v*) et les taux élevés du chômage des jeunes diplômés soulèvent la question de l'adéquation formation/emploi et de l'articulation entre les systèmes éducatifs et de production.

16. La question centrale est finalement celle de la transition des modèles de croissance économique des pays sud-méditerranéens. Les modèles rentiers ne sont pas parvenus à édifier un tissu industriel intégré alors que les modèles fondés sur une flexibilité du marché du travail (peu qualifié) et un positionnement sur les segments aval de l'industrie légère (notamment du textile) ont conduit à un verrouillage dans des activités

à faible valeur ajoutée. Dans un contexte de globalisation économique, financière et technologique, ces **modèles de croissance ne sont plus soutenables**⁹.

17. Pourtant, la permanence d'avantages comparatifs vis à vis de l'Europe dans les biens (finis et intermédiaires) et les services d'une part, et la recomposition en cours de l'industrie mondiale d'autre part, pourraient ouvrir de **nouvelles fenêtres d'opportunités industrielles**. Le positionnement affirmé d'Israël et de la Turquie dans des secteurs d'activité à fort potentiel de croissance et/ou inscrits dans une vague d'externalisation/délocalisation (automobile, aéronautique, services TIC, agro-industrie) semble inspirer les politiques mises en œuvre au Maroc, en Tunisie, en Egypte, ou dans une moindre mesure au Liban. L'attractivité de leurs territoires, leur capacité à s'arrimer aux réseaux globaux/régionaux de production et leur volonté de définir des stratégies industrielles pro-actives détermineront les dynamiques d'IDE.

Tendances récentes de l'investissement en Méditerranée

Marginalisation vs. attractivité

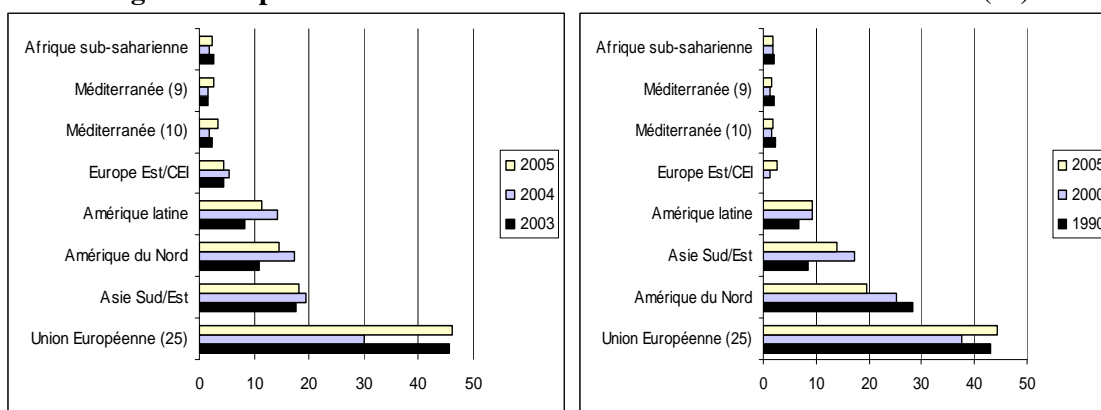
18. L'attraction d'Investissements Directs Etrangers occupe une place centrale dans les politiques de développement des pays du Sud de la Méditerranée, tant les gains attendus en matière de transferts technologiques, de modernisation et de diversification du tissu industriel, d'accès aux marchés régionaux ou mondiaux et de promotion de l'investissement privé sont importants.

Le processus de Barcelone devait clairement renforcer l'attractivité de la Méditerranée du Sud, en crédibilisant les politiques d'ouverture et de libéralisation économique mises en œuvre et en balisant à moyen terme l'horizon des investisseurs.

19. Une analyse sur le long terme des flux d'IDE fait apparaître une **position marginale de la Méditerranée du Sud**. En 2005, moins de 3% des flux mondiaux se sont orientés vers les pays de la Méditerranée, à peine plus que l'Afrique Sub-saharienne qui en a accueilli près de 2% (figure 4).

⁹ Depuis le démantèlement des accords multifibres (2005), le développement du secteur textile et habillement est plus encore conditionné par la capacité des producteurs à générer des gains de productivité importants (notamment par une montée en gamme de la production et un raccourcissement des délais de production et de livraison) pour compenser les pertes causées par la concurrence internationale et les pressions à la baisse des prix.

Figure 4. Répartition des flux d'IDE et du stock d'IDE dans le monde (%)



Source : CNUCED, World Investment Report (2006)

Plusieurs facteurs explicatifs à cette marginalisation de l'investissement international peuvent être relevés : *i*) l'absence d'un marché régional intégré, qui résulte d'une part d'un cloisonnement des marchés nationaux (chacun ayant une taille insuffisante pour produire des effets suffisamment incitatifs) et d'autre part d'une insuffisance des infrastructures de transport et de communication transrégionales ; *ii*) l'effet d'éviction produit par l'ouverture économique des pays d'Europe de l'Est puis par leur adhésion à l'Union Européenne ; *iii*) l'étroitesse des marchés financiers et le manque d'efficacité du secteur bancaire ; *iv*) l'absence d'une base industrielle diversifiée et (contrairement aux idées reçues) un coût de production élevé pour les activités manufacturières ; *v*) un climat des affaires perçu comme défavorable par les investisseurs (bureaucratie, inefficacité de l'administration, insécurité juridique, corruption); *vi*) une instabilité politique chronique et des incertitudes induites par des situations de conflit.

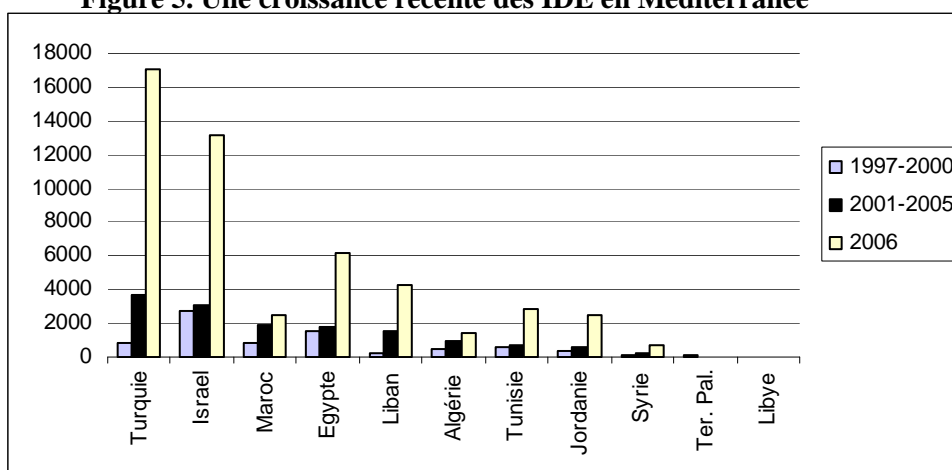
20. Pourtant, ces dernières années ont été marquées par une **croissance significative des flux d'IDE**. On observe clairement une élévation du niveau moyen des flux, qui s'est nettement accélérée en 2006 (figure 5). Ainsi, l'ensemble des pays avait reçu en moyenne plus de 7 milliards de dollars par an d'IDE entre 1997 et 2000, plus de 14 milliards entre 2001 et 2005 et près de 50 milliards pour la seule année 2006.

Cette croissance résulte autant de facteurs exogènes que de facteurs endogènes.

En premier lieu, la Méditerranée du Sud subit positivement la hausse du cours du pétrole depuis 2003. Cette évolution a impacté les flux d'IDE à trois niveaux : d'abord, en améliorant la rentabilité des projets d'investissement dans le secteur des hydrocarbures (exploration, exploitation et raffinerie), ensuite en relançant les projets d'investissement dans le secteur de l'énergie (notamment renouvelable ou alternative dans les pays non pétroliers) et enfin en impulsant une nouvelle dynamique d'investissement étranger sous l'impulsion du recyclage des pétrodollars des pays du Golfe (essentiellement les Emirats Arabes Unis, le Koweït, l'Arabie Séoudite et le Qatar).

En second lieu, l'accélération de la cession d'actifs publics (essentiellement à travers les programmes de privatisation et l'exploitation de réseaux de télécommunication) a créé probablement les plus importantes opportunités d'investissement.

Figure 5. Une croissance récente des IDE en Méditerranée



Source : CNUCED, World Investment Report (2006); Estimations FMI pour 2006.

En troisième lieu, les conditions d'accueil des investissements étrangers ont connu des améliorations notables, qu'il s'agisse du cadre juridique de protection des investissements, de mesures fiscales incitatives ou d'aménagement de zones industrielles ou technologiques adaptées (Israël, la Turquie, l'Égypte, la Tunisie et le Maroc ont développé en ce sens des technopôles et des zones d'activités avancées).

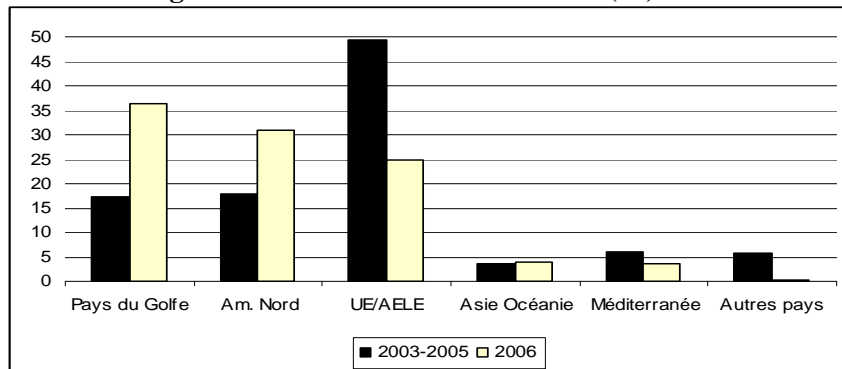
Par ailleurs, des facteurs spécifiques à chacun des pays ont également constitué des éléments moteurs déterminants : l'ouverture des négociations d'adhésion de la Turquie à l'Union Européenne a influencé positivement les décisions d'investissement (effets d'anticipation) tout en renforçant le climat de confiance ; le programme d'ouverture et de relance de l'économie algérienne (financé sur budget public à hauteur de près de 80 milliards de dollars sur la période 2005-2009) constitue un vecteur aux investissements d'appui et complémentaires tout en améliorant l'horizon économique à moyen terme ; l'adoption de l'Égypte en 2004 d'une politique pro-compétitive fondée sur l'investissement étranger ; ou encore l'ouverture politique de pays jusqu'ici protectionnistes à l'égard des capitaux étrangers, tels que la Syrie ou la Libye.

Vers une recomposition de la géographie de l'investissement étranger ?

21. Cette dynamique de croissance des flux s'accompagne d'une **redistribution du rôle des acteurs sur le marché méditerranéen** (figure 6). Il convient en effet de relever la position des **investisseurs du Golfe**, devenus en 2006 les premiers investisseurs en Méditerranée du Sud, et le renforcement de la position des **investisseurs nord américains** (Etats-Unis et Canada). A contrario, le recul relatif des **investisseurs européens** marque davantage une moindre croissance de leurs engagements. Cette tendance globale masque le dynamisme significatif des investissements en provenance d'Espagne et d'Italie.

Par ailleurs, de nouveaux **investisseurs des pays émergents**, de manière moins marquée et moins soutenue, prennent de nouvelles positions sur les marchés méditerranéens (Afrique du Sud, Chine, Brésil, Corée du Sud, Inde et Russie).

Figure 6. Provenance des flux d'IDE (%)



Source : MIPO-Anima

22. Cette recombinaison des acteurs de la Méditerranée sous-tend en fait des **logiques géographiques et sectorielles**. Si les pays européens sont relativement moins actifs au Proche-Orient, ils continuent d'occuper une place centrale dans les pays du Maghreb (Maroc et Tunisie). La Montée des Etats-Unis correspond davantage à la relance des investissements dans le secteur de l'énergie (Algérie, Egypte, Libye) et dans une moins mesure, dans les activités de services financiers. Enfin, les investisseurs du Golfe tendent à opérer de manière transversale mais essentiellement dans trois secteurs d'activité : le tourisme, l'immobilier résidentiel et le secteur des télécommunications. De manière moins évidente, l'investissement en provenance des pays émergents se fait essentiellement dans des secteurs jusqu'ici protégés et dans certains cas dans des activités liées à l'industrie lourde (l'Inde dans la métallurgie, la Chine dans le BTP, l'Afrique du Sud dans le secteur des mines).

23. Une autre caractéristique de ces flux d'investissement, et probablement révélatrice de nouvelles dynamiques, réside dans la **montée en puissance des flux Sud-Sud**. Longtemps les marchés sud-méditerranéens ont été perçus comme étant risqués, voire peu rentables (en dehors des marchés captifs). Or, la présence croissante d'investisseurs du Golfe, de pays émergents et de certains pays méditerranéens (particulièrement de Turquie et d'Egypte) devrait contribuer à modifier les perceptions du climat de l'investissement à mesure de la démonstration de la rentabilité de leurs opérations d'investissement, de la diffusion de pratiques financières et de la mise en place nouvelles formes d'intégration industrielle régionale.

La prise de position des investisseurs du Golfe constitue une donnée probablement non neutre. Bien que l'impact du recyclage des pétrodollars sur les pays sud-méditerranéens soit imparfaitement cerné¹⁰, on peut ici mettre l'accent sur deux impacts ambivalents : d'un côté, si ces mouvements de capitaux se révèlent structurels (c'est-à-dire s'ils s'inscrivent dans le temps), ceux-ci pourraient devenir structurants en favorisant une modernisation des infrastructures, une accélération de l'intégration régionale des marchés et l'émergence de groupes industriels régionaux ; d'un autre côté, si ces flux sont insuffisamment orientés et encadrés, ils pourraient conduire à une surenchère (des

¹⁰ Une étude financée par l'AFD sur l'impact du recyclage des pétrodollars sur certaines économies méditerranéennes est en cours de réalisation.

concessions) qui se traduirait par une moindre prise en compte des implications en matière de stabilité du marché financier et de développement durable (détérioration des ressources naturelles dans le cas d'un développement anarchique de projets touristiques ou de projets industriels polluants).

24. Cette régionalisation des flux d'IDE tend à s'accompagner d'une **augmentation de la taille des engagements**, dont une partie croissante s'oriente vers des projets d'aménagement du territoire, de développement ou d'exploitation d'infrastructures (encadré 1).

Encadré 1. Liste d'investissements à plus d'un milliard d'euros

En 2006, le réseau Anima a recensé 26 projets d'investissements dont l'engagement est supérieur à un milliard d'euros. Parmi ces projets (dont la réalisation est prévue sur plusieurs années), on peut notamment citer à titre d'illustration :

- Dans le secteur du tourisme :

- en Egypte, le développement de Gamsha Bay (16 milliards de dollars) par Damac (Emirats-Arabes-Unis) ;
- en Egypte, la création d'un complexe touristique sur la Mer rouge (2 milliards de dollars) par Shaheen (Jordanie) ;
- au Maroc, l'aménagement de la vallée du Bouregreg (2 milliards de dollars) par Dubai Holding (Emirats-Arabes-Unis) ;
- au Maroc, l'aménagement de la corniche de Rabat (1,55 milliards de dollars) par Emaar Propreties (Emirats-Arabes-Unis) ;
- en Tunisie, le développement de la Marina Al Qussor près d'Hergla (1,88 milliards de dollars) par Emaar Propreties (Emirats-Arabes-Unis) ;

- Dans le secteur bancaire :

- en Turquie, la cession de 20% du capital d'Akbank (3 milliards de dollars) à Citigroup (Etats-Unis) ;
- en Turquie, la cession de 46% du capital de Finansbank (2,3 milliards de dollars) à Ethniki Bank (Grèce) ;
- en Egypte, la cession de 80% du capital de la Banque d'Alexandrie (1,6 milliards de dollars) à Sanpaolo (Italie) ;

- Dans le secteur des télécommunications :

- en Egypte, l'acquisition d'une licence de téléphonie mobile (2,9 milliards de dollars) par Etissalat (Emirats-Arabes-Unis) ;
- en Tunisie, la cession de 35% du capital de Tunisie Telecom (2,3 milliards de dollars) à Tecom-Dig (Emirats-Arabes-Unis) ;

- Dans le secteur de l'énergie :

- en Syrie, l'acquisition de la raffinerie à Dei Ezzor (1,5 milliards de dollars) par Noor (Koweït) ;

- Dans le secteur des infrastructures portuaires :

- en Egypte, le développement du nouveau port et terminal commercial à Port Saïd (8,7 milliards de dollars) par Ports World (Emirats-Arabes-Unis) ;

Selon la base de données d'Anima, 54 projets d'investissement de plus de 500 millions de dollars ont été recensés en 2006 (contre 30 en 2005). Par ailleurs, la taille moyenne des projets serait passée de 64 à 83 millions de dollars.

25. Néanmoins, la diversification relative des sources d'IDE ne s'accompagne pas d'une diversification suffisante des secteurs d'activité. **Les flux d'investissement restent globalement concentrés dans les activités à rentabilité immédiate, constitutives d'actifs tangibles, voire dans certains cas spéculatives.**

Dans la période 2003-2006, près des trois-quarts des flux d'IDE ont été absorbés par 5 secteurs d'activité : l'énergie, les télécommunications, le secteur bancaire, le tourisme et l'immobilier (tableau 3). Ceci confirme l'importance des projets à caractère financier ou rentier.

Tableau 3. Répartition des IDE par activité, 2003-2006, (%)

	Flux	Projets
Energie	17,3	11,2
Télécommunications	14,1	4,5
Banques et commerce	13,4	11,3
Tourisme, restauration	12,5	8,9
BTP, immobilier, logistique	10,7	9,2
Logiciels	5,0	5,4
Composants	4,6	2,8
Verre, ciments, minéraux, papier	4,4	4,2
Chimie, plasturgie, engrais	3,8	4,4
Agro-alimentaire	2,7	5,5
Distribution	2,5	3,7
Machines et mécanique	2,5	1,1
Automobile	1,9	5,7
Equipements électriques et électroniques	1,4	4,8
Médicaments	0,9	3,0
Textile	0,8	3,9
Ingénierie et services aux entreprises	0,5	3,7
Matériel de transport	0,4	1,8
Métallurgie	0,3	1,1
Biotechnologies	0,1	1,0
Equipement de foyer	0,1	1,2
Electronique grand public	0,0	1,1
Autre non spécifié	0,0	0,6

Source : MIPO-Anima

A l'exception de la Turquie (secteur manufacturier), d'Israel (informatique et électronique) et dans une moindre mesure de l'Egypte, **les IDE sont faiblement orientés vers des activités industrielles ou agro-alimentaires.** Ces orientations ont une implication forte en matière de création d'emplois. Bien qu'il soit difficile de le déterminer avec précision aujourd'hui, ces récentes opérations d'investissement créent relativement peu d'emplois : plutôt des emplois peu qualifiés et non permanents dans le tourisme et la construction et plutôt des emplois qualifiés dans le secteur bancaire (souvent sans une création nette d'emplois significative en raison des impératifs de rationalisation des effectifs). Seul le secteur des télécommunications a connu une création importante d'emplois (qualifiés et peu qualifiés) directs (extension des activités des opérateurs) ou indirects (services à distance, en particulier les centre d'appels).

Quelques enseignements et pistes de réflexion

De manière non exhaustive, on peut ici mettre l'accent sur trois types d'enseignement : *i)* les flux d'IDE s'accroissent mais ne modifient pas les modèles de croissance et ne relèvent pas directement d'une intégration euro-méditerranéenne plus approfondie ; *ii)* la croissance récente des flux d'IDE est étroitement liée à des facteurs contextuels ; *iii)* les logiques géographiques et sectorielles des IDE esquissent une euro-méditerranée à géométrie variable.

26. Les **flux d'IDE se révèlent faiblement corrélés à la croissance économique**, pourtant soutenue depuis ces deux dernières années. Les économies de la Méditerranée du Sud continuent de se caractériser par quatre types de défaillances de marché : les défaillances d'information qui fragilisent les droits de propriété et réduisent la rentabilité des investissements ; les défaillances de coordination entre secteurs privé et public ; les défaillances de formation de la main d'œuvre faiblement ou moyennement qualifiée ; et les défaillances d'intermédiation financière (et du marché des changes). Ces défaillances continuent de peser sur l'attractivité structurelle des économies méditerranéennes.

De la même façon, **ces flux d'IDE ne résultent pas, ou marginalement, du processus d'intégration euro-méditerranéenne** (à l'exception de la Turquie, l'ouverture d'un processus d'adhésion ayant orienté positivement les anticipations des investisseurs). Le découplage entre flux commerciaux et flux d'investissement dans l'espace euro-méditerranéen traduit une **intégration commerciale (imparfaite) sans intégration industrielle**. Les flux d'IDE reçus en provenance de l'Union Européenne sont généralement faibles, de nature verticale, peu orientés vers des investissements de plateforme et ciblés sur des niches d'activités particulières. Seuls, quelques pays sont parvenus à s'arrimer et s'articuler au pôle industriel européen.

27. La croissance des flux d'IDE, bien qu'impulsée par des politiques d'ouverture économique et une stabilité macro-économique, **résulte surtout d'une conjoncture internationale marquée par un mouvement de recyclage des pétrodollars et une accélération du processus de globalisation de certaines activités** telles que l'énergie, les télécommunications et la finance (ce dernier pouvant s'accompagner dans certains cas de stratégies sélectives de captation de rentes). Ceci explique d'une certaine manière à la fois la recomposition des secteurs ciblés par les IDE et celle de la provenance des flux.

En première lecture, si l'on considère les pays destinataires, il apparaît clairement qu'en l'absence d'un cadre politique stratégique, ces flux relèvent davantage d'une logique d'ajustement budgétaire (effet d'aubaine) que d'une logique d'ajustement structurel (ou productif). Certes, des emplois sont créés, des activités directes ou indirectes sont développées, mais sans doute insuffisamment dès lors que ceux-ci le sont en dehors d'une stratégie industrielle volontariste¹¹.

¹¹ Le programme « émergence » développé par le Maroc constitue probablement une orientation intéressante en associant un développement des territoires (type Maquiladoras) et un ciblage des secteurs d'activité à promouvoir (notamment le développement des services *offshore* comme les centres d'appel et les services informatiques sur les pôles de Casablanca Near Shore Park et de Rabat, les zones franches à Tanger Port-Med pour les industries de composants automobiles et électroniques).

28. Les logiques géographiques des flux d'IDE tendent à esquisser **une euro-méditerranée à géométrie variable**. En effet, **les flux d'IDE Nord-Sud distinguent clairement 3 sous-ensembles géographiques** : *i*) Israël et la Turquie, dont le niveau de développement est convergent avec les pays de l'Union Européenne, sont engagés dans des opérations d'investissement d'envergure dans des activités manufacturières et à contenu technologique, susceptibles d'accélérer leur intégration économique ; *ii*) le Maghreb élargi à l'Egypte, ensemble fortement polarisé vers l'espace commercial européen, aurait vocation à accueillir des IDE de plate-forme à destination à la fois du marché européen et du marché régional ; *iii*) le Mashrek, où les positions des Etats-Unis et des pays du Golfe sont plus ancrées, tend à se prêter davantage à des stratégies ciblées dans des secteurs clés (notamment les services financiers). Au contraire, **les flux Sud-Sud, moins segmentés, découlent d'une logique régionale globale**, traversant d'Est en Ouest l'ensemble des pays, c'est-à-dire des pays du Golfe vers le Mashrek et plus récemment vers le Maghreb.

Ce double mouvement pourrait définir **trois échelles spécifiques d'intégration euro-méditerranéenne** : une intégration économique et technologique avec le premier, une intégration industrielle complémentaire (en matière de spécialisation) avec les deux premiers, et des formes d'intégration financière plus diffuse à l'échelle régionale (à travers notamment des opérations bipartites ou tripartites d'investissement pouvant associer des opérateurs du Golfe).

Dans une large mesure, **ces échelles d'intégration croisent des secteurs d'intégration** (l'énergie, les transports et le commerce) qui cristallisent les principaux enjeux structurants d'un espace euro-méditerranéen intégré.

29. Les logiques sectorielles des IDE sont également structurantes. Longtemps orientés exclusivement vers les secteurs d'activité manufacturière (textile, industrie électrique, composants électroniques génériques), depuis quelques années **les flux d'IDE se concentrent à hauteur de près de 90% dans les services**. Les contraintes de la non-intégration d'un marché sud-méditerranéen et les rigidités institutionnelles et réglementaires (qui grèvent les coûts de production) ont fini par peser sur les projets d'investissement industriel d'envergure. En revanche, les activités de service s'émancipent plus facilement de ces contraintes.

Ces flux d'IDE dans les services, s'ils ne doivent pas être exclusifs du développement des IDE industriels, sont au centre d'un double enjeu : l'exploitation de nouveaux gisements d'emplois (qualifiés) et la constitution de plate-formes d'exportation de services (ingénierie, assistance technique, formation, ...) à destination du marché régional (élargi à l'Afrique Sub-saharienne).

30. En raison d'un manque d'ambition économique (et politique) du processus de Barcelone, le partenariat euro-méditerranéen n'a à ce jour pas permis de valoriser les avantages de proximité géographique (et culturelle), renforcer les capacités de régulation (à travers une coordination des politiques nationales) et doter l'espace régional d'une profondeur stratégique. Les contours de l'euro-méditerranée sont désormais définis par la nouvelle politique européenne de voisinage. Si cette dernière fixe un terme au long processus d'élargissement, clarifiant les limites des frontières européennes, elle serait aussi susceptible de **diluer la spécificité du partenariat euro-méditerranéen, créant un vide politique et stratégique à combler**.

Annexe 1. Flux IDE en Méditerranée du Sud (millions de dollars)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Algérie	260	501	507	438	1196	1065	634	882	1081	1400
Egypte	887	1065	2919	1235	510	647	237	2157	5376	6100
Israël	1628	1760	2889	4392	3044	1648	3745	1619	5587	13200
Jordanie	361	310	158	787	100	56	436	651	1532	2500
Liban	150	200	250	298	249	257	2860	1899	2573	4300
Maroc	1188	417	1376	423	2808	428	2429	1070	2933	2500
Ter. Pal.	149	58	19	76	51	41	nd	3	nd	nd
Syrie	80	82	263	270	205	225	180	275	500	700
Tunisie	365	668	368	779	486	821	584	639	782	2800
Turquie	805	940	783	982	3266	1037	1752	2837	9681	17100
Libye	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Meda 10	5301	5470	8025	8224	10949	6303	11008	10644	28317	50600
Meda 9	3673	3710	5136	3832	7905	4655	7263	9025	22730	37400

Source : CNUCED, World Investment Report (2006); Estimations FMI/agences nationales pour l'investissement pour 2006

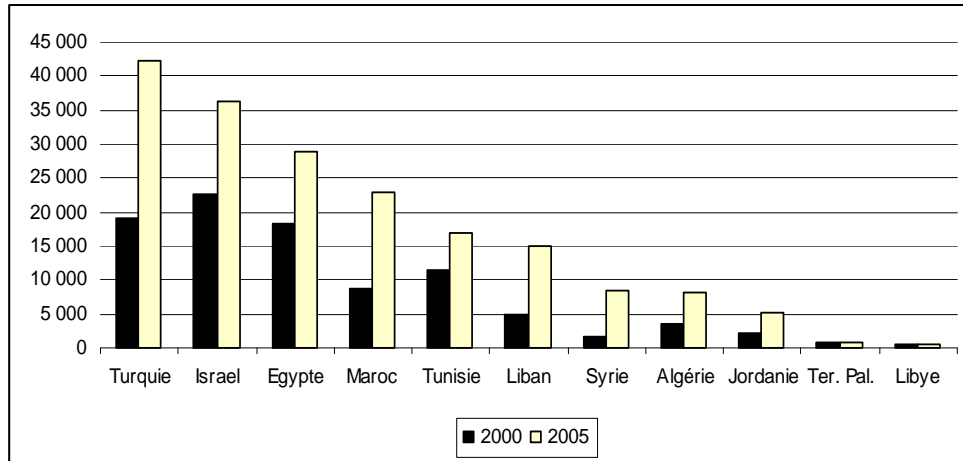
Annexe 2. Potentiel IDE en Méditerranée du Sud (millions de dollars)

	2003	2004	2005	2006
Algérie	2267	6355	3505	2363
Egypte	477	2102	9003	15862
Israël	1153	131	5922	13758
Jordanie	119	2049	1324	2901
Liban	384	813	643	700
Maroc	3375	4153	2382	5397
Ter. Pal.	10	80	1	289
Syrie	146	444	2982	4970
Tunisie	96	217	998	3869
Turquie	582	2712	12936	14070
Méditerranée	8609	19056	39696	64179

Source : MIPO-Anima

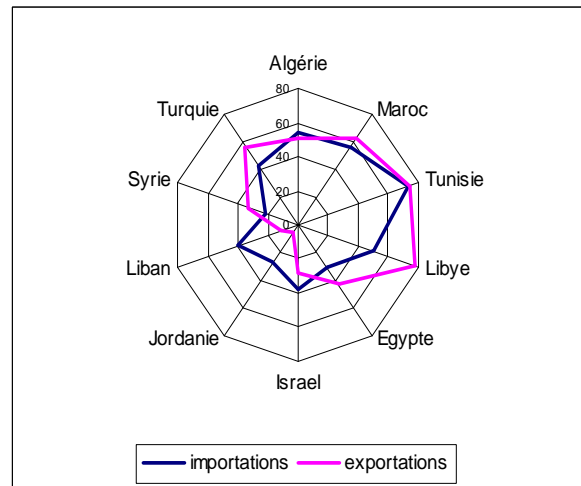
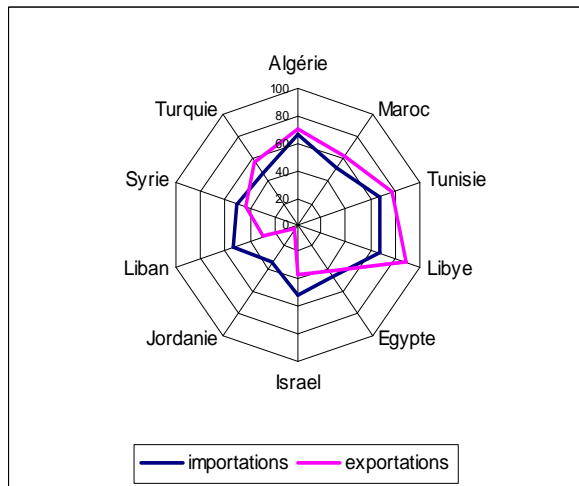
Note : la base de données CNUCED/WIR recense les flux réels enregistrés dans les comptes extérieurs (balance des paiements) alors que la base de données MIPO/ANIMA prend en compte les projets d'investissement annoncés. En ce sens, cette dernière n'évalue qu'un potentiel d'IDE. Néanmoins, ces données doivent être appréciées avec prudence en raison du décalage de leur réalisation dans le temps et de l'annulation de certains projets.

Annexe 3. Répartition régionale du stock IDE en 2000 et en 2005 (millions de dollars)



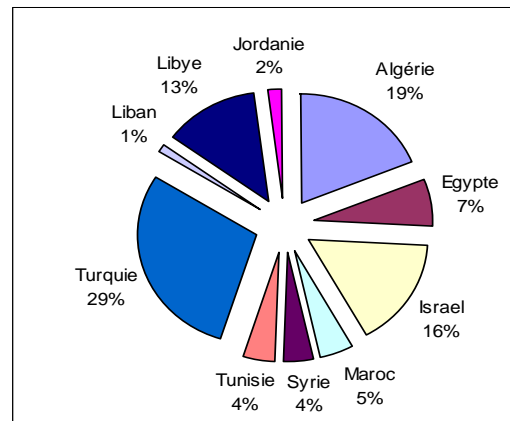
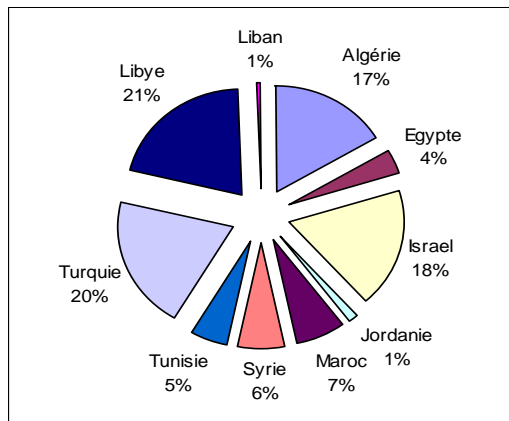
Source : CNUCED, World Investment Report (2006)

Annexe 4. Part de l'Union Européenne dans les échanges commerciaux des pays sud-méditerranéens en 1990 et 2006 (%)



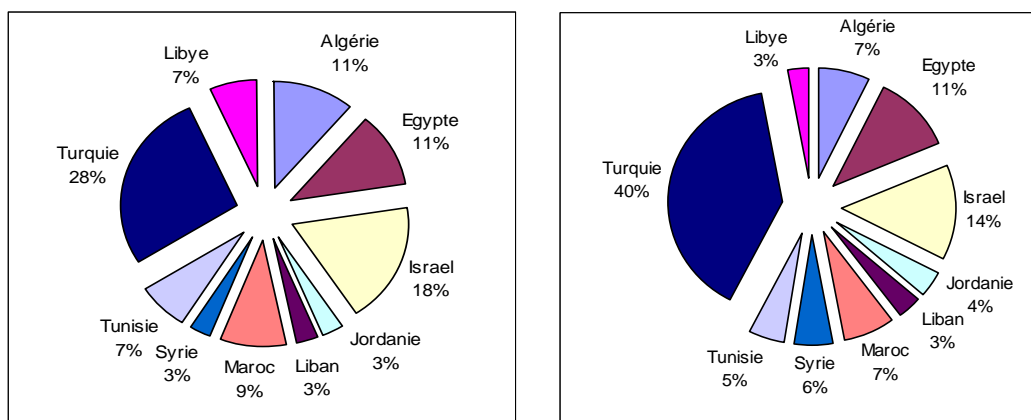
Source : à partir des données FMI/DOTS

Annexe 5. Part de chaque pays dans les exportations de la région Méditerranée du Sud en 1990 et 2006 (%)



Source : à partir des données FMI/DOTS

Annexe 6. Part de chaque pays dans les importations de la région Méditerranée du Sud en 1990 et 2006 (%)



Source : à partir des données FMI/DOTS

Annexe 7. Classement selon l'indicateur Doing Business (climat des affaires), 2006

	Rang (sur 155 pays)
Israël	29
Tunisie	58
Jordanie	74
Turquie	93
Liban	95
Maroc	102
Syrie	121
Ter. Pal.	125
Algérie	128
Egypte	141

Source : Banque Mondiale